

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
VENDREDI 06 MARS 2009**

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 06 mars 2009, à 20h30, sous la présidence de Jean-Luc Fraise, maire.

**Etaient présents :** MM. Jean-Luc Fraise, Gilbert Meyssonier, Roland Puech, Michèle Valentin, Marcel Meyssonier, Jean-Paul Brustel, Gilbert Caroff-Duflos, Hervé Trescartes, Stéphane Charrat, Nadine Tallobre, Patricia Payet, Bruno Christophe et Jean-Michel Jamon.

**Etaient absents :** Pascal Garnier et Eric Jacob qui avaient donné respectivement pouvoir à Roland Puech et Jean-Luc Fraise.

Gilbert Meyssonier a été élu à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**1-Délibérations :**

**Eglise : restauration des vitraux et de la toiture - mise en place d'une souscription :**

M. le Maire propose au conseil de mettre en place, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, une souscription pour participation aux travaux de restauration des vitraux du chœur et de la tribune de l'église. La Fondation du Patrimoine, qui est reconnue d'utilité publique, peut recevoir des dons de particuliers ou d'entreprises donnant lieu à déduction fiscale.

Le montant total des travaux s'élève à : 32 151 € HT

– Vitraux : 25 961 € HT

– Toiture : 6 190 € HT

En ce qui concerne les modalités de financement, cette opération ne bénéficiera d'aucune aide autre que les apports des donateurs, sauf si la souscription atteint 5% du montant des travaux prévus ; dans ce cas, la commune pourra solliciter une subvention de la Fondation du Patrimoine. Si les sommes collectées le permettent, le surplus sera utilisé pour la restauration de la toiture du chevet.

L'encaissement des dons sera prévu au budget primitif, compte 10251.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité de confier l'organisation d'une souscription publique à la Fondation du Patrimoine pour les travaux à réaliser à l'église et décide d'y adhérer, moyennant une cotisation de 100€ par an.

**Maison des chasseurs – maîtrise d'œuvre :**

M. le Maire rappelle au conseil, que la consultation pour le choix d'un architecte ayant été déclarée infructueuse, il a sollicité du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale la mise à disposition les agents aptes à élaborer le dossier de demande de permis de construire. Il convient à présent de passer une convention avec le CDG pour la mise à disposition de ces agents pour la réalisation de cette mission.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de solliciter l'affectation temporaire d'agents de la filière technique du CDG pour la mission précédemment décrite et approuve l'évaluation de la prestation dont le montant total s'élève à 1 250 € nets.

**Travaux SICALA :**

Le conseil décide à l'unanimité de participer à hauteur de 1000€ aux travaux prévus par le SICALA dans le but de lutter contre l'enrésinement des rives du ruisseau de Cheneville et de la Borne occidentale.

**Demande de participation aux frais de fournitures scolaires :**

Gilbert Meyssonier, vice-président de la commission des Affaires scolaires, expose que le conseil municipal ouvre, chaque année, dans son budget, une ligne de dépenses afin de faire face aux frais de fournitures scolaires dont les enseignants ont besoin dans leur pratique quotidienne (livres, papier pour photocopies, cahiers, fournitures de bureau et d'arts plastiques, jeux en maternelle et à l'accueil, etc.). En 2008, ces dépenses, qui n'ont pas un caractère obligatoire pour la commune, se sont élevées à de 3 800 €.

Gilbert Meyssonier propose au conseil de demander une participation de 38€ (100 élèves étant inscrits en 2007-2008) aux communes ne possédant pas d'école et scolarisant leurs enfants à l'Ecole laïque Jean-Macé.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité, cette proposition.

#### **Construction d'un dépôt à sel – choix de l'entreprise :**

Marcel Meyssonier, vice-président de la commission Voirie rappelle au conseil que la commune s'est équipée d'une saleuse-sableuse en 2008. Pour faciliter le chargement du sel et lui conserver toute son efficacité à l'abri de l'humidité, la commission propose de construire un dépôt à sel dans l'enceinte du garage technique à Châteauneuf.

Sur les cinq entreprises consultées, trois ont répondu ; le choix de la commission s'est porté sur l'entreprise la moins-disante, à savoir Chabanne Philippe, pour 14 912.30€ HT. Après en avoir délibéré, le conseil approuve ce choix à l'unanimité.

#### **Location des terrains communaux :**

M. le Maire fait connaître au conseil que le bail des terrains communaux vient à expiration le 24 mars 2009 et qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle adjudication pour une durée de trois années qui prendra effet à la date d'adjudication pour se terminer le 24 mars 2012. Pour fixer les mises à prix, il propose de revaloriser de 6 % les prix de 2006, arrondis à l'euro supérieur.

Le conseil approuve à l'unanimité l'exposé du maire et décide :

- de procéder à une nouvelle adjudication ;
- d'approuver le cahier des charges dressé à cet effet et ci-annexé ;
- de revaloriser les mises à prix de 6 % environ arrondis à l'euro supérieur ;
- de fixer la date d'adjudication au dimanche 22 mars 2009, à 11h00, salle de la mairie ;

et désigne MM. Hervé Trescartes et Bruno Christophe pour assister M. le Maire lors de la séance d'adjudication.

#### **Soutien au Centre hospitalier Emile-Roux :**

Après lecture par M. le Maire de la lettre des syndicats CGT et FO relative à la réforme de l'hôpital (loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires), le conseil décide d'apporter son soutien au Centre hospitalier Emile-Roux pour le maintien des postes existants et la création de 80 postes supplémentaires, pour l'ouverture de lits d'hospitalisation complète et pour un budget correspondant aux postes, à la prise en charge des usagers, au financement des activités et missions de santé publique.

La population peut se rendre en mairie pour signer la pétition de soutien.

## **2-Questions des conseillers et du public :**

**Traversée d'Allègre** : une personne du public intervient pour alerter le conseil sur la vitesse excessive des véhicules et notamment des camions rue du Mont-Bar ; elle demande s'il est envisageable de limiter la vitesse à 30km/h sur la partie comprise entre le carrefour de la place du Monument et le feu tricolore. S'en suit un débat sur le respect du code la Route (notamment des interdictions de stationner et du feu rouge, spécialement aux heures de passage des enfants de l'école) et sur le stationnement de véhicules d'une durée abusive. M. le Maire prend note.

## **3-Informations de la municipalité :**

**Ramassages scolaires du collège** : contrairement à ce qui avait été convenu entre la municipalité, le Principal du collège et le transporteur, les cars de ramassage continuent d'emprunter le chemin de la source, itinéraire le plus dangereux. M. le Maire adressera un courrier au transporteur co-signé du Principal du collège afin de demander au transporteur de respecter cet accord.

**Carte scolaire 2009-2010** : compte-tenu des effectifs attendus (92 élèves, 100 avec les moins de 3 ans), le 5<sup>ème</sup> poste de l'école d'Allègre est menacé de fermeture à la prochaine rentrée. La municipalité a proposé, avec l'appui de l'inspection académique, un regroupement pédagogique intercommunal avec l'école de Monlet afin que l'école d'Allègre accueille les élèves du cycle 3 (CE2 et CM) de Monlet, de manière à conserver ce 5<sup>ème</sup> poste, et à éviter, à court terme, une classe unique à Monlet. Cette solution n'a pas reçu l'agrément des intéressés.

Point positif : les trois postes du RASED seront maintenus à la rentrée.

**Captages de Fonteline** : des représentants de la municipalité, de la DDASS et du Syndicat des Eaux du Velay se sont rendus sur place afin d'envisager le déplacement des captages de Fonteline hors des zones de pollution engendrées par la proximité des habitations. Le projet consistera à visualiser le trajet exact de l'eau au moyen d'une caméra, pour ensuite tenter de re-capter la source non exploitée à ce jour.

Séance levée à 22h15.

Prochaine séance le 4 avril 2009.